



RECENSEMENT • CENSUS

Feuilles d'information relatifs au contenu du Recensement de 2026

**Changements relatifs au contenu du Recensement de la
population de 2026 : origines ethniques ou culturelles, religion,
immigration, citoyenneté et lieu de naissance**

Recensement de la population de 2026

Date de diffusion : le 4 juillet 2025



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à infostats@statcan.gc.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- | | |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur | 1-514-283-9350 |

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « [Normes de service à la clientèle](#) ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par la ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par la ministre de l'Industrie, 2025

L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

This publication is also available in English.

Date de diffusion : le 4 juillet 2025

N° 98-20-0004 au catalogue, numéro 2026003

ISBN 978-0-660-77883-9



Changements relatifs au contenu du Recensement de la population de 2026 : origines ethniques ou culturelles, religion, immigration, citoyenneté et lieu de naissance

Introduction

Le prochain Recensement de la population aura lieu en mai 2026. Afin de maintenir la pertinence du recensement, Statistique Canada examine et évalue le contenu du questionnaire en prévision de chaque cycle de recensement. Cela comprend plusieurs étapes de mobilisation consultative, de mise à l'essai et d'évaluation des données afin de recommander le contenu du questionnaire pour le recensement.

Environ 222 000 ménages dans les collectivités partout au pays ont été sélectionnés pour participer au Test du recensement de 2024. Ce dernier a permis de déterminer si la population canadienne pouvait facilement comprendre les questions nouvelles ou modifiées qui étaient à l'étude et y répondre. La mise à l'essai du contenu du recensement permettra d'obtenir des données de grande qualité dans le cadre du Recensement de la population de 2026, qui serviront à appuyer un large éventail de programmes et de services dans les collectivités partout au pays.

Une série de feuillets d'information donne un aperçu des changements apportés au contenu du Recensement de la population de 2026, étant donné que le processus de recensement évolue constamment pour rendre compte des changements de la population canadienne et de ses caractéristiques démographiques.

Le présent feuillet d'information résume les changements apportés au contenu du Recensement de 2026 relativement aux sujets suivants : les origines ethniques ou culturelles, la religion, l'immigration, la citoyenneté et le lieu de naissance. Les changements mis à l'essai pour chaque sujet sont présentés ci-dessous, de même que l'approche adoptée pour 2026.



Origines ethniques ou culturelles

Changements évalués dans le Test du recensement de 2024	Approche adoptée pour le Recensement de la population de 2026
- Des changements ont été apportés aux instructions pour la question. - La liste d'exemples à laquelle mène l'hyperlien dans le questionnaire a été révisée afin d'en améliorer la présentation et d'en assurer la pertinence pour le Recensement de 2026.	- Les instructions pour la question ont été modifiées afin d'aider les répondants à mieux comprendre la signification du terme « ancêtres » : « Les ancêtres désignent les personnes dont on descend (les grands-parents, les arrière-grands-parents, etc.). » - La liste d'exemples à laquelle mène l'hyperlien dans le questionnaire est présentée en ordre alphabétique, et elle a été révisée pour rendre compte des réponses les plus fréquentes au cycle précédent.

Pourquoi ces questions sont-elles posées?

Une question sur les origines ethniques ou culturelles est posée dans le Recensement de la population depuis 1871. D'ailleurs, une question à ce sujet était posée dans les recensements effectués avant même la Confédération, ce qui témoigne de la demande de longue date, continue et généralisée pour des renseignements sur la diversité ethnique et culturelle de la population.

Ces renseignements servent aujourd'hui à appuyer les lois, les politiques et les programmes fédéraux, comme la *Loi sur le multiculturalisme canadien* et la *Charte canadienne des droits et libertés*. De plus, les gouvernements, les entreprises, le milieu universitaire, les chercheurs et les associations ethniques et culturelles de partout au pays utilisent ces renseignements pour planifier leurs produits et services.

Tendances actuelles et lacunes statistiques relatives à ce sujet

Pour rendre compte de la nature changeante et complexe de la diversité au pays, Statistique Canada a mené de vastes activités de mobilisation et de recherche afin d'améliorer la collecte et la mesure de la diversité ethnoculturelle de la population. Au Recensement de 2021, la question sur les origines ethniques ou culturelles a été mise à jour afin de mieux refléter la diversité croissante du Canada. Les exemples fournis dans le questionnaire ont été retirés et remplacés par un hyperlien vers une liste exhaustive d'exemples d'origines ethniques ou culturelles afin d'encourager les répondants à fournir des réponses précises sans y être incités. Plus de 450 origines ethniques ou culturelles ont été déclarées au Recensement de 2021.

Afin de s'assurer que le recensement mesure les tendances importantes dans la société et continue de produire des données pertinentes et de grande qualité, Statistique Canada a envisagé de modifier légèrement la question sur les origines ethniques ou culturelles. Les résultats d'essais qualitatifs exhaustifs ont indiqué que certains répondants se demandaient jusqu'où remonter dans leur arbre généalogique pour déterminer l'origine de leurs ancêtres, et trouvaient que les instructions existantes pour la question portaient à confusion. Ces instructions indiquaient que « les ancêtres peuvent avoir des origines autochtones, des origines qui réfèrent à différents pays ou d'autres origines qui peuvent ne pas référer à un pays ». De plus, certains répondants ont eu de la difficulté à trouver leur origine ethnique ou culturelle dans la [liste d'exemples](#) fournie au moyen d'un hyperlien. Par conséquent, des changements ont été apportés aux instructions et à la façon dont la liste d'exemples est présentée.



Ces changements ont été analysés et examinés soigneusement avec les intervenants, et ont été guidés par l'avis d'experts, dans le but de maintenir la pertinence et la qualité globale des données sur les origines ethniques et culturelles, et de veiller au respect continu des exigences législatives et politiques. Les changements visent notamment à fournir des instructions plus claires et à améliorer la fonctionnalité de la liste d'exemples qui est accessible au moyen d'un hyperlien dans le questionnaire.

Religion

Changements évalués dans le Test du recensement de 2024	Approche adoptée pour le Recensement de la population de 2026
- Statistique Canada a évalué l'ajout de la question sur la religion dans le Recensement de 2026 afin de répondre à la demande accrue pour des données plus fréquentes sur les groupes religieux (c.-à-d. tous les 5 ans plutôt que tous les 10 ans). - La liste d'exemples a été révisée et mise à jour afin d'en assurer la pertinence pour le Recensement de 2026.	- Le questionnaire comprendra la même question sur la religion que celle du Recensement de 2021. La liste d'exemples fournie directement dans le questionnaire sera mise à jour pour rendre compte des réponses les plus fréquentes au cycle précédent. - La liste exhaustive d'exemples à laquelle mène l'hyperlien demeurera la même qu'en 2021.

Pourquoi ces questions sont-elles posées?

Une question sur la religion est posée dans le Recensement de la population tous les 10 ans depuis 1871, ce qui témoigne de la demande de longue date, continue et généralisée pour des renseignements sur l'appartenance et la diversité religieuses au Canada.

Les renseignements sur la religion de la population sont couramment utilisés par les gouvernements ainsi que par les confessions, les associations et les groupes religieux dans l'ensemble du pays. Par exemple, ils permettent de planifier des programmes et d'éclairer les décisions relatives à l'emplacement des lieux de culte comme les églises, les synagogues, les mosquées et les temples. En outre, ils sont utilisés pour évaluer le besoin et la possibilité de mettre sur pied des écoles religieuses distinctes dans certaines provinces. Ils donnent également un aperçu de la diversité du Canada, mettent en relief les expériences uniques de divers groupes religieux et soutiennent les efforts de lutte contre les crimes haineux.

Tendances actuelles et lacunes statistiques relatives à ce sujet

La religion est une dimension fondamentale de la diversité ethnoculturelle au Canada. Pour effectuer des analyses intersectionnelles et brosser un portrait détaillé de la diversité de la population canadienne, il est important de pouvoir combiner les données sur la religion avec celles d'autres variables, comme les origines ethniques ou culturelles, les groupes racisés, les langues et l'immigration.

Jusqu'à présent, les données sur la religion ont été recueillies tous les 10 ans, et les plus récentes ont été recueillies dans le cadre du Recensement de 2021. Statistique Canada a recueilli les points de vue de plusieurs intervenants clés et utilisateurs de données, qui ont fait état du besoin accru de données repères sur les groupes religieux pour répondre aux changements rapides de la société canadienne découlant de l'immigration et de la diversité accrue de la population, comme le résume le rapport [Résultats de la consultation sur le contenu du Recensement de la population de 2026 : ce que nous ont dit les Canadiens](#). Le Recensement de 2021 a permis de mesurer la croissance rapide de certains groupes religieux depuis que les données ont été recueillies la dernière fois, en 2011. Par exemple, la proportion de Canadiennes et Canadiens ayant déclaré être musulmans,



hindous ou sikhs a doublé au cours des 20 dernières années. De plus, la proportion de la population n'ayant déclaré aucune appartenance religieuse ou ayant une perspective séculière (athée, agnostique, humaniste et autres perspectives séculières) a augmenté pour passer de 16,5 % en 2001 à 34,6 % en 2021.

Afin de s'assurer que le recensement mesure les grandes tendances dans la société, continue de produire des données pertinentes et de grande qualité et répond à la demande accrue pour des données plus fréquentes sur les groupes religieux, Statistique Canada a envisagé d'inclure la question sur la religion au Recensement de 2026 pour accroître la fréquence de collecte de ces données. Le Canada est un pays de plus en plus diversifié, et le fait de poser cette question plus fréquemment permettra de mieux mesurer la diversité religieuse croissante au pays. Un changement mineur a été apporté : la liste d'exemples figurant directement dans le questionnaire a été mise à jour pour rendre compte des réponses les plus fréquentes au cycle précédent.

Ces changements ont été analysés et examinés soigneusement avec les intervenants, et ils ont été guidés par l'avis d'experts, dans le but de maintenir la pertinence et la qualité globale des données sur la religion, et de veiller au respect continu des exigences législatives et politiques.

Immigration, citoyenneté et lieu de naissance de la personne et des parents

Changements évalués dans le Test du recensement de 2024	Approche adoptée pour le Recensement de la population de 2026
- Des améliorations ont été apportées au libellé et au format de la question sur la citoyenneté et des catégories de réponse. - Des changements ont été apportés à l'ordre des catégories de réponse pour la question sur le lieu de naissance des parents.	- Le texte « autre pays que le Canada » est maintenant en caractères gras dans la partie B de la question sur la citoyenneté pour le mettre en relief, et le libellé des deux catégories de réponse a été modifié : - La catégorie de réponse « Non » se lit maintenant comme suit : « Aucun autre pays de citoyenneté ». - La catégorie de réponse « Oui » se lit maintenant comme suit : « Oui, autres pays de citoyenneté ». - Aucun changement n'a été apporté aux questions sur le lieu de naissance de la personne ou des parents pour le Recensement de 2026. - Les variables relatives à l'immigration (p. ex. statut d'immigrant, année d'immigration, catégorie d'admission) continueront d'être intégrées à partir des dossiers administratifs d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada.



Pourquoi ces questions sont-elles posées?

Le recensement est l'une des sources de données les plus complètes sur les immigrants et les résidents non permanents vivant au Canada. Il permet la comparabilité au fil du temps et à divers niveaux géographiques, et comprend des renseignements sur le lieu de naissance, le lieu de naissance des parents, le statut de génération, la citoyenneté et l'immigration.

La question sur le lieu de naissance permet de déterminer la province ou le territoire du Canada, ou encore le pays à l'extérieur du Canada, où le répondant est né. Elle fournit des renseignements sur la diversité de la population canadienne et sur les mouvements de la population à l'intérieur du pays ainsi que de l'étranger vers le Canada.

Les données sur le lieu de naissance des parents permettent de déterminer le pays où chacun des parents du répondant est né. Cette question a pour principal objectif de déterminer le statut de génération du répondant (c'est-à-dire déterminer si la personne ou ses parents sont nés au Canada) et d'établir si la personne est de la première, de la deuxième ou de la troisième génération ou plus. Le statut de génération fournit des renseignements sur la diversité de la population du Canada et permet d'étudier la façon dont les enfants d'immigrants (la deuxième génération) s'intègrent à la société canadienne.

Les données sur la citoyenneté fournissent des renseignements sur le statut légal de citoyenneté de la population du Canada. Ces renseignements servent à estimer le nombre d'électeurs potentiels et à planifier les cours et les programmes de citoyenneté. Cette question fournit également des renseignements sur la population ayant plusieurs citoyennetés ainsi que sur les pays de citoyenneté à l'extérieur du Canada.

Dans le cadre du recensement, les données sur l'immigration sont obtenues à partir des dossiers administratifs d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC). Les variables relatives à l'immigration fournissent des renseignements sur le nombre d'immigrants et de résidents non permanents au Canada au moment du recensement, ainsi que sur l'année où les immigrants ont été admis au Canada. D'autres variables, comme la catégorie d'admission des immigrants, fournissent des renseignements sur les programmes par l'entremise desquels les immigrants ont obtenu le droit de vivre au Canada (p. ex. les réfugiés, les immigrants économiques, les immigrants parrainés par la famille). Le type de résident non permanent indique si la personne est un demandeur d'asile ou détient un permis de travail ou d'études.

Les données sur le lieu de naissance, la citoyenneté et l'immigration sont utilisées pour comparer les conditions sociales et économiques des immigrants au fil du temps, pour évaluer les politiques et les programmes en matière d'emploi et d'immigration, et pour planifier des services d'éducation, de soins de santé et autres. IRCC ainsi que les ministères provinciaux et territoriaux de l'Immigration ont besoin de ces renseignements pour élaborer des politiques et des programmes d'immigration et en assurer le suivi. Les données servent également à appuyer la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés*, la *Loi sur la citoyenneté*, la *Loi canadienne sur les droits de la personne* et la *Loi sur le multiculturalisme canadien*.

Tendances actuelles et lacunes statistiques relatives à ce sujet

Selon le Recensement de 2021, plus de 8,3 millions de personnes, soit près du quart de la population (23,0 %), étaient ou avaient été des immigrants reçus ou des résidents permanents au Canada. Cette proportion est la plus élevée depuis la Confédération, dépassant le record précédent de 1921 (22,3 %), ainsi que la plus élevée de tous les pays du « G7 ». Selon les projections démographiques de 2022 de Statistique Canada, la proportion d'immigrants au sein de la population canadienne pourrait se situer entre 29,1 % et 34,0 % en 2041.

Les enfants nés au Canada d'immigrants, que l'on appelle la deuxième génération, ont au moins un parent né à l'étranger. Selon le Recensement de 2021, près de 1,9 million d'enfants de moins de 15 ans avaient au moins un parent né à l'étranger, ce qui représente près du tiers (31,5 %) de tous les enfants au Canada.

Le recensement recueille des renseignements sur la population ayant plus d'un pays de citoyenneté, ce qui contribue à brosser un tableau plus détaillé de la citoyenneté de la population du pays. Pour le Recensement de 2021, la question sur la citoyenneté a été modifiée, passant d'une question unique (selon un format « cocher



toutes les réponses qui s'appliquent ») à une question en deux parties pour clarifier les principaux concepts mesurés. Pour le Recensement de 2026, il a été déterminé que d'autres améliorations étaient nécessaires. Afin de s'assurer que le recensement mesure les grandes tendances dans la société et continue de produire des données pertinentes et de grande qualité, des changements mineurs au contenu ont été envisagés dans la partie B de la question sur la citoyenneté pour le Recensement de 2026.

Les changements apportés au contenu du recensement sont analysés et examinés soigneusement avec les intervenants, et ils sont guidés par l'avis d'experts, dans le but de maintenir la pertinence, la qualité globale, la couverture et la comparabilité des données au fil du temps, et de veiller au respect continu des exigences législatives et politiques. Plus précisément, Statistique Canada a consulté IRCC ainsi que des représentants du milieu universitaire.